

## Etueffont

Situé sur la route qui longe le pied des Vosges de Masevaux à Giromagny et au débouché du vallon de Lamadeleine, Etueffont (ou Stauffen en allemand) est à une altitude moyenne de 657 m.

Né de la fusion des 2 villages d'Etueffont-Haut et d'Etueffont-Bas, en 1973, Etueffont fait aujourd'hui partie du canton de Rougemont-le-Château auquel il a été rattaché, en 1988, avec les villages d'Anjoutey et de Lamadeleine-Val-des-Anges, détachés du canton de Giromagny, et les villages de Felon, Lachapelle-sous-Rougemont et St-Germain-le-Châtelet, pris sur le canton de Fontaine. A l'époque, il s'agissait d'une part, d'ancrer à gauche le canton de Rougemont-le-Château qui pour la première fois de son histoire s'était choisi un Conseiller général socialiste, en 1981, en adjoignant au canton de Rougemont, un ensemble de villages qui traditionnellement votaient à gauche, et d'autre part de corriger, dans une certaine mesure, le déséquilibre démographique qui existait entre le minuscule canton de Rougemont-le-Château (partie restée française, en 1871, du canton de Masevaux et composée alors de Leval, Petitefontaine, Romagny et Rougemont-le-Château) et les autres cantons du Territoire de Belfort.

Jusqu'en 1347, date à laquelle Jeanne de Montbéliard procède au partage de ses territoires, Etueffont-Haut et Etueffont-Bas dépendaient de la seigneurie de Rougemont. La seigneurie du Rosemont ayant été donnée à Jeannette, épouse d'Albert II d'Autriche et celui-ci étant par ailleurs seigneur de Rougemont, il commence par autonomiser la partie Ouest de la seigneurie de Rougemont en créant, à Etueffont-Haut, une Mairie dont dépendait Anjoutey, Bourg-sous-Châtelet, Petitmagny et Lamadeleine (1350) avant de rattacher cet ensemble à la seigneurie du Rosemont. Très vaste seigneurie, la seigneurie du Rosemont comprenait alors les villages d'Anjoutey, Argiésans, Auxelles-Haut, Banvillars, Bourg-sous-Châtelet, Chaux, Eloie, Etueffont-Bas, Etueffont-Haut, Evette, Giromagny, Grosmagny, Lachapelle-sous-Chaux, Lamadeleine-Val-des-Anges, Lepuix-Gy, Meroux, Moval, Petitmagny, Riervescemont, Rougegoutte, Salbert, Sermamagny, Urcerey, Valdoie et Vescemont. La seigneurie était divisée en 2 entités, le Haut-Rosemont, dont faisait partie Etueffont, au Nord, et le Bas-Rosemont, au Sud.

Le 28 Juin 1636, Louis de Champagne, comte de la Suze, prend Belfort et sa région aux autrichiens mais il meurt quelques mois plus tard (24 Septembre 1636) et Louis XIII attribue la seigneurie du Rosemont à son fils, Gaspard de Champagne (1618-1694). Gaspard de Champagne ayant pris part à la Fronde et ayant soutenu Condé contre Louis XIV, en Janvier 1658, Louis XIV attribue la seigneurie du Rosemont dépendant du comté de Belfort et les autres possessions issues de la Maison d'Autriche au Cardinal de Mazarin (comté de Ferrette, baronnies d'Altkirch et de Thann, seigneuries de Delle et d'Issenheim). A

la mort de Mazarin (1661), c'est sa nièce, Hortense Mancini (1646-1699), épouse de Charles-Armand de la Porte marquis puis duc de la Meilleraye (1632-1713) qui hérite de ses biens. En 1777, son arrière-arrière-petite-fille, Louise-Félicité-Victoire d'Aumont (22 Octobre 1759-13 Décembre 1826), épouse Honoré IV Grimaldi (17 Mai 1758-16 Février 1819) et devient princesse de Monaco. Aujourd'hui, le seigneur titulaire du comté de Belfort est Albert II de Monaco.

Le développement industriel d'Etueffont au 19<sup>e</sup> siècle est lié à l'industrie textile qui a besoin de l'énergie hydraulique pour actionner ses machines et à la perte de l'Alsace-Lorraine, en 1871. Après la guerre franco-allemande, les industriels alsaciens se voient couper de leurs principaux débouchés. Les entreprises alsaciennes étant devenues des sociétés étrangères, leurs productions sont soumises à des droits de douane lors de leur entrée sur le territoire français. Pour contourner l'obstacle, il importe donc de s'installer en France. C'est le cas de la SACM à Belfort avec une première usine de montage, c'est le cas de l'entreprise des frères Zeller, Edouard (1816-1883), Gaspard (1820-1887), Charles (1826-1905) et Victor (1833-1896) qui, en 1879, installent, à Etueffont-Haut, un tissage qui utilise, dans un premier temps, la production de leur filature d'Oberbruck avant d'ouvrir également à Etueffont-Haut, un atelier de filage. En 1884, la société en nom collectif Zeller frères devient Zeller frères et Cie (Société en commandite par actions) et une société anonyme, en 1930, les Etablissements Zeller frères. La société est durement touchée par la crise économique des années 30 et, en 1933, la société de teinturerie Boissière et fils, de Rouen, prend 90 % du capital de la société, la famille Zeller ne conservant en propre que les biens immobiliers. En 1935, la filature est arrêtée. La société qui avait employé plus de 300 personnes, en 1892, ne résiste pas à la crise du textile de l'après Deuxième guerre mondiale et ferme, en 1964.

En 1949, la maison de maître construite à proximité des usines pour la famille Zeller est transformée en centre pour handicapés, centre repris, depuis 1954, par l'Association des Paralysés de France. En 1956, tissage et filature avaient été vendus à l'UDET (Union Des Entreprises Textiles) qui les avaient cédés à bail à diverses sociétés textiles mais l'ère du textile était terminée en France et dans les Vosges et le site industriel ne survit, un temps, que grâce aux Teintureries du Territoire et à une fabrique de courroies en caoutchouc et en plastique (Transac). En 1998, Transac est transféré à Burnaupt-le-Haut (Haut-Rhin) et les anciens établissements Zeller deviennent une friche industrielle. Récemment rachetés par la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien, les bâtiments sont devenus le siège de cette Communauté qui regroupe les 10 villages du canton de Rougemont-le-Château ainsi que Bourg-sous-Chatelet, Grosmagny, Petitmagny et Riervescemont.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le développement des industries dans le Nord du Territoire est tel que le Conseil général prend la décision de mettre en chantier un chemin de fer à voie étroite exploitée par la Compagnie des Chemins de fer d'intérêt local du Territoire de Belfort. La ligne va de Belfort à Menoncourt (Les Errues) où elle se divise en 3: une branche va vers

Etueffont, une branche vers Rougemont-le-Château et une branche vers Lachapelle-sous-Rougemont. Ouverte en 1913, la ligne est fermée en 1938. Sa construction est intervenue trop tard, le développement de l'automobile ayant annulé une bonne partie des effets escomptés.

Jean de Zutter

Sources:

- Bernard Grosboillot. La Compagnie des Chemins-de-fer d'intérêt local du Territoire de Belfort (CFB). Le « Tram ». La Vôge. Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens. N° 23. Juin 1999.
- Pierre Haas. Rougemont-le-Château à travers son passé. Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation. 1959, 1960-1961, 1962-1963, et 1964-1965.
- Bernard Petit. Le tramway dans le Territoire de Belfort. Le Chemin de fer d'intérêt local. Tome I, 1913-1948. Franche-Comté Editions. 2003.
- Jean de Zutter. Le canton de Rougemont. La Vie en bleu n°4. Rougemont-le-Château. 2009.